

LA LETTRE DE MONIQUE IBORRA

Députée de la Haute-Garonne, 6^{ème} Circonscription



ÉDITION DES CANTONS DE LÉGUEVIN MURET ST LYS TOURNEFEUILLE | NOVEMBRE 2010

ÉDITO Jour après jour, la politique menée par Nicolas Sarkozy et son gouvernement s'apparente plus à une vaste entreprise de démolition qu'à une véritable volonté politique réformatrice. Passage en force, invectives, politique du bouc émissaire, injustices, créent des tensions permanentes qui ne sont pas favorables à un contexte de réformes pourtant nécessaires.

On a l'impression que l'affrontement est recherché par tous les moyens, ce qui est irresponsable lorsque l'on dirige un pays. L'image même de la France à l'étranger en est ternie... La France de Nicolas Sarkozy n'est pas la France que l'on aime...

RENTÉE PARLEMENTAIRE SOUS HAUTE TENSION

RIGUEUR BUDGETAIRE DEFICITS PUBLICS

ABYSSAUX | La Cour des comptes dans son dernier rapport indique que 30% seulement des 150 milliards d'euros des déficits publics sont imputables à la crise. Le reste est dû à la politique économique et sociale menée par ce gouvernement qui reste injuste fiscalement et inefficace financièrement.

Le coût de matraquage budgétaire (10 milliards de hausse d'impôts) tombe sur les classes populaires et les classes moyennes, avec par exemple :

- la diminution d'exonérations pour les HLM sera reportée sur le prix des loyers
- la taxe sur les contrats d'assurance maladie entraînera une hausse des tarifs des complémentaires santé
- le Grenelle de l'environnement est abandonné avec la réduction des avantages fiscaux en faveur du développement durable. Le crédit d'impôt pour les investissements photovoltaïques passe de 50 à 25%.

EMPLOI | La politique dogmatique des suppressions de postes dans la fonction publique entraînera 100 000 pertes d'emplois d'ici 2013. La diminution des contrats aidés, des aides à l'apprentissage et des dispositifs d'insertion des demandeurs d'emploi sont particulièrement malvenus dans un contexte de chômage très préoccupant.

RETRAITES

Le gouvernement impose de force une réforme injuste et inefficace. Rendue plus urgente que jamais en raison de déficits des comptes sociaux



abyssaux, la réforme des retraites est le grand chantier de 2010. Avec un discours fataliste et culpabilisant, le gouvernement a fait fi de la mobilisation des français dans les diverses manifestations, des syndicats et de la parole des élus d'opposition pour faire passer en force sa réforme, la plus brutale d'Europe qui peut se résumer en deux mots : régression sociale.

Premier recul injustifiable : l'âge légal d'ouverture des droits à la retraite est porté à **62 ans**. Cela aura pour effet de pénaliser les salariés ayant commencé tôt, qui sont les plus usés par le travail et qui auront les plus petites retraites. Pour les femmes aux carrières souvent incomplètes, pour les précaires, pour les jeunes qui entrent de plus en plus tard dans la vie professionnelle, il faudra

même attendre **67 ans** pour atteindre une retraite à taux plein !

Quand 65% des salariés de plus de 50 ans n'ont plus accès à l'emploi, comme c'est le cas actuellement, ces périodes de chômage conduiront mécaniquement à **une baisse du montant des pensions**.

C'est peut-être malheureusement l'objectif recherché.

Le gouvernement a fait le choix de **financer** la réforme par des mesures d'âge, en négligeant les autres options. Seuls 1,7 milliards d'euros ont été demandés aux revenus du capital et du patrimoine, 2 milliards aux entreprises. Rien n'a été demandé aux banques et aux établissements financiers. Le financement de cette réforme est supporté à 90% par les revenus du travail et 10% par les revenus financiers.

La prise en compte de la **pénibilité** est profondément injuste puisqu'elle se borne à constater une invalidité. Enfin, si ce projet est injuste, il est aussi inefficace puisqu'il ne prévoit aucun financement après 2018 !

Le Parti socialiste s'engage à abroger cette loi scandaleuse s'il revient au pouvoir en 2012.

Vous pouvez retrouver nos propositions pour une réforme juste, efficace et durable des retraites sur :

www.parti-socialiste.fr/retraites

ÉDUCATION

Alors que le gouvernement a déjà supprimé 33 400 postes depuis 2007,



ce sont 16 000 enseignants supplémentaires qui n'ont pas fait leur rentrée en 2010.

De plus, en raison de la réforme des Instituts Universitaires de Formation des Maîtres (IUFM), les nouveaux professeurs stagiaires, doivent enseigner à temps plein sans n'avoir jamais été confrontés à une salle de classe !

Les enseignants n'ont pas été entendus, ni sur la question de la violence (*refus du gouvernement de prendre en considération les conclusions des Etats généraux sur la sécurité*), ni sur la formation, ni sur la nécessaire revalorisation de leur métier.

Les parents, qui ont demandé sans relâche que les remplacements des professeurs absents soient assurés par du personnel compétent et formé ont été floués.

Si l'efficacité de notre système éducatif est ainsi menacée, sa gratuité et l'égalité entre les familles ne sont plus aujourd'hui garanties. Les pétitions et les appels se multiplient. Jusqu'à quand le gouvernement fera-t'il la sourde oreille ?

REFORME DES COLLECTIVITES

Réforme dont le seul objectif est de continuer à s'attaquer aux contre-pouvoirs de notre pays. Après la presse, le Parlement et la Justice, est venu le tour des collectivités territoriales. Régression majeure pour l'organisation décentralisée, la réforme rend plus opaques et plus compliqués pour le citoyen, l'organisation, la répartition des compétences et les sources de financement des collectivités territoriales. Les principes de solidarité entre l'État et les collectivités territoriales, les moyens de la mise en œuvre des politiques des collectivités territoriales sont fortement ébranlés. Le meilleur symbole en est la figure du conseiller territorial, nouvel élu hybride créée, en violation des principes

d'égalité homme/femme. En Midi-Pyrénées, la loi prévoit que le nombre de conseillers territoriaux passera au Conseil Régional de 91 à 250 et au Conseil général de 53 à 89. Au lieu de réaliser des économies, la réforme sera source de nouvelles dépenses. Moins de démocratie, plus de complications et de coûts. Pour toutes ces raisons, les socialistes s'engagent dès leur retour au pouvoir, à abroger cette loi.

UNE OPPOSITION ACTIVE, DES PROPOSITIONS

Voilà quelques exemples des propositions de loi débattues à l'Assemblée à l'initiative de notre groupe politique et dont j'ai été signataire.



Elles ont toutes été rejetées par l'UMP :

- promotion de la laïcité dans la République
- création d'un fonds national de garantie des loyers
- modernisation du congé maternité en faveur de la protection de la santé des femmes et de l'égalité salariale et sur les conditions d'exercice de la parentalité
- rendre plus justes et plus transparentes les politiques de rémunérations des dirigeants d'entreprises et des opérateurs de marché
- formation initiale différée par l'accès

prioritaire à une formation qualifiante ou diplômante pour ceux sortis du système scolaire sans diplôme

- accord du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales aux étrangers non ressortissants de l'Union européenne résidant en France
- abrogation du bouclier fiscal
- conditions d'attribution des compléments de ressources et à la majoration pour la vie autonome des personnes handicapées
- mécanisme de prévention de la surpopulation pénitentiaire,...

NOMINATIONS



PROJET DE LOI DE FINANCES

Ayant été nommée par mon groupe politique à l'Assemblée nationale référente pour le suivi de la mission « Solidarité, insertion, égalité des chances » dans le cadre du nouveau Projet de Loi de Finances, je vais donc être amenée notamment à suivre la situation de l'emploi des jeunes.

AGENCE NATIONALE POUR LA COHÉSION ET L'ÉGALITÉ DES CHANCES (ACSÉ)

Par arrêté du 22 juillet 2010, du ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique et de la secrétaire d'Etat chargée de la politique de la ville, j'ai été nommée membre du conseil d'administration de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances. J'y siégerai en qualité de représentante des Régions, sur désignation de l'Association des régions de France.



Réagissez et commentez l'actualité sur mon blog

www.moniqueiborra.net

Permanence parlementaire | 50 avenue Marie Curie 31600 Seysses | Tél. : 05 61 44 63 82 | Fax : 05 61 08 84 68

Mail : secretariat.iborra@orange.fr | Ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 18h sans interruption